



Piratage fichier client par invitations a participer a un blog

Par **theret**, le **04/07/2008 à 12:02**

Bonjour,rnrnayant un problème avec un promoteur immobilier (non respect des clauses de reserve et pas de reponses à mes recommandés), j'ai créé un blog d'information <http://enversdudecor-edouard-denis.over-blog.com/>rnle but de ce blog est de recuperer les expériences d'autres propriétaires et de les partager avec de futurs acquereursrnj'ai mis des invitations dans les boites aux lettres et ai mis des affichesrnl'avocat de mon promoteur m'accuse de piratage de fichier client rnest ce le cas ?rnqu'en pensez vous ?rnrnPhilippe

Par **JamesEraser**, le **06/07/2008 à 20:18**

[citation]piratage de fichier client [/citation]rnDemandez lui de préciser les éléments matériels de l'infraction. Je suis curieux de connaître la réponse.rnExperatoment

Par **theret**, le **07/07/2008 à 17:02**

Bonjour et merci de votre réponsernrnpour info je recherche un avocats contre mon promoteur (voir le contenu du blog)rnn'ayant pas les moyens financiers je cherche une personne qui se paie en fonction des sommes récupérées mais je ne sait pas si cela existe en FrancernrnCordialement

Par **JamesEraser**, le **07/07/2008** à **17:17**

Vous trouverez l'ensemble des possibilités sur ce
lien.
http://www.cnb.avocat.fr/VieProfessionAvocat/VPA_votreavocatetvous_combien_coute_avocat.ph